

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 01/07/024

TRANSACTION VENTE

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 100 000 €	9%
De 100 001 à 170 000€	8%
De 170 001 à 300 00€	6%
De 300 001 à 600 001€	5%
De 600 001 à 999 999€	4,5%
A partir de 1 000 000 €	4%

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur : 180 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

Société SARL , VIL'ACT Immobilier SARL au capital de 1000 € - Siège social : 29 Chemin du Gris 33750 Camarsac - RCS 33000 Bordeaux n ° 907550669 - Carte professionnelle CPI n ° 33012021000000189 délivrée par Bordeaux

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES